



## Création du S.P.S au C.P

### Saint-Denis La Réunion



**C'est avec une grande satisfaction que nous accueillons des militants du CP de Saint-Denis dans la maison des Surveillant(e)s. Nous leur souhaitons la bienvenue, et nous les assurons de tout notre soutien dans la lutte qu'ils mèneront tant sur le plan local qu'à**

**l'égard du statut et de la considération du Surveillant.**

Le SPS a fait de l'amélioration des conditions de travail des Surveillant(e)s sa priorité absolue. Précurseur dans le combat mené contre la violence des détenus, il a ouvert la voie au recours de la protection fonctionnelle.

Sa lutte contre le mépris dont les Surveillant(e)s sont victimes tant du côté des décideurs que de leurs offenseurs, n'en est pas moins acharnée.

De même, sa détermination à changer la donne syndicale est sans faille. Au SPS nous considérons que les organisations syndicales multi-catégorielles ont leur part de responsabilité dans le malaise du Surveillant. En effet, la gestion de plusieurs liens d'intérêts qui s'opposent, sont de nature à corrompre la motivation à agir en faveur du Surveillant. Au demeurant, pas moins aujourd'hui qu'hier, le constat reste le suivant : Les leaders de ces organisations syndicales sont toujours les premiers à se servir au Tableau d'Avancement pour monter en grade. Ainsi, on comprend mieux pourquoi ces carriéro-syndicalistes collaborent avec les décideurs, et manipulent le « bas peuple ».

Pour mettre un terme à cette mascarade syndicale, le SPS poursuit plusieurs objectifs :

- Rassembler les Surveillant(e)s au sein d'une entité totalement émancipée, qui leur est exclusivement dédiée pour les défendre en toute indépendance et en toute sincérité.
- Fédérer les forces des Surveillant(e)s pour qu'ils agissent de concert.
- Faire passer les revendications des Surveillant(e)s au premier plan.

La décision de créer un syndicat **ultra-catégoriel** avait donc été mûrement réfléchi par les fondateurs occitans du SPS. Elle découlait de la grande défiance que les Surveillantes et Surveillants éprouvaient vis-à-vis des « syndicats multi-catégoriels » qui les délaissaient progressivement, alors que ces dits syndicats signaient des accords toujours plus favorables à toutes les autres catégories de personnels, notamment au profit des personnels les plus gradés.

La réforme des grades 2006 avait scandaleusement confirmé la fâcheuse tendance de ces profiteurs à vendre leur âme au diable. Le grade de Surveillant était resté sur le carreau, alors, qu'entre autres, l'ancien grade de Chef de Service remplacé par le grade de Commandant, avait ainsi obtenu une augmentation de 1231 € mensuels à l'indice sommital : Rien que ça !

La réforme de la «Chaîne de Commandement» est venu parachever l'œuvre de ses syndicalo-roublards parmi lesquels se trouvent ceux qui l'ont concoctée et signée, mais aussi ceux qui la contestent pour en demander plus, tout en profitant des bénéfices qu'elle procure.

Alors que les Surveillantes et Surveillants souffrent des pires maux, ils sont toujours trahis par les syndicalistes du business. Ces derniers pourront compter sur la détermination du SPS à les combattre. L'amélioration de la condition du Surveillant en dépend.

**Qu'on se le dise ! Il faut changer la donne syndicale pour changer le sort du Surveillant.**

**Merci Saint-Denis !**

**Merci La Réunion !**

**Et vive le S.P.S !**

Le bureau central National 2 septembre 2021

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr>